AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ua 20

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -4-3-66 478933

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

SUPPLEMENT N° 1 au N° 65 de FEVRIER 1966

Le 28 février 1966

AVERTISSEMENTS - ARBRES FRUITIERS

Tavelure du poirier.-

De nombreuses variétés de poiriers ont atteint le stade C3 ; il y a lieu d'intervenir très rapidement sur les arbres sur lesquels des contaminations sont susceptibles de se produire par conidies et par ascospores et plus spécialement dans les vergers contaminés par la tavelure l'an dernier.

Anthonome du pommier.-

Les températures actuelles sont favorables à l'activité de l'anthonome.

Les vergers dont les arbres atteignent le stade B et situés dans les limites de la zone arboricole traditionnelle doivent être protégés à l'aide d'un des insecticides suivants : H.C.H. 100g MA/HL, lindane 12g, D.D.T. 100g, méthoxychlore 100g MA/par hectolitre d'eau.

OBSERVATIONS

Les traitements cupriques peuvent encore être exécutés sur tous les arbres (pommier-poirier) ayant atteint le stade C3, mais il est recommandé alors de ne pas dépasser la dose de 250g de cuivre métal par hectolitre de bouillie.

Dans les vergers de pommiers au stade B où les chancres à Nectria sont nombreux, il est urgent d'effectuer un traitement cuprique pour protéger les arbres contre les infections actuellement en cours.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

L'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

P 147

V I G N E

ACARIOSE : Nous rappelons que le traitement est conseillé dans les vignes ayant manifesté les symptômes de la maladie en 1965.

Utiliser les bouillies à base d'huiles d'anthracène jaunes ou certains types d'oléo-parathions aux doses préconisées par les fabricants.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER : Les périthèces des tavelures du poirier et du pommier arrivant à maturité, des projections d'ascospores peuvent se produire et contaminer dès à présent les variétés les plus précoces.

Il est donc recommandé d'effectuer dès que possible une pulvérisation de préférence cuprique sur tous les poiriers et pommiers ayant atteint ou dépassé le stade C3 (les écailles du sommet des bourgeons floraux s'écartent légèrement).

Les produits préconisés sont à base de :

- sels cupriques : bouillie bordelaise, oxychlorure de cuivre, etc...
  dose : 250 grammes de cuivre/hectolitre.
- de soufre : soufres micronisés : 600 grammes de soufre pur (dose maximum)
  bouillies sulfocalciques (dose préconisée par le fabricant),

ou - de fongicides organiques de synthèse :

Captane	:	150 gr.
Thirame, Zinèbe ou Carbatène	:	200 gr.
Manèbe	:	160 gr.
Phaltane	:	100 gr.
Doguadine	:	70 gr.
Dichlone	:	50 gr.
Zirame	:	180 gr.
Thiocyanodinitro-benzène	:	135 gr.
Oxyquinoléate de cuivre	:	80 gr.

Produits pesticides en autorisation provisoire de vente (A.P.V.) utilisables contre les tavelures :

Dithianon - Mancozèbe - Metirame de zinc - Propinèbe
(Dose préconisée par les fabricants).

ANTHONOME DU POMMIER : Dans les vergers où des dégâts ont été constatés les années précédentes, effectuer un traitement au stade du "bouton blanc" (C) avec l'un des produits suivants :

H.C.H.	:	100 gr.
Lindane	:	12 gr.
D.D.T.	:	100 gr.
Methoxychlore	:	100 gr.

Pour les arbres se trouvant au stade C 3, ce traitement est à combiner avec le traitement antitavelures.

P. 1148

TEIGNE DES FLEURS DU CERISIER : (en particulier zone de production de cerises à kirsch de FOUGEROLLES - Haute-Saône).

Le traitement de fin d'hiver tel qu'il a été indiqué dans notre supplément n° 1 au bulletin n° 65 (11 Février 1966), est particulièrement recommandé. Utiliser alors les colorants nitrés, les huiles jaunes ou certains types d'oléoparathions, ces produits pouvant être employés jusqu'à la fin du stade B (bourgeon gonflé); il s'arrondit sensiblement et prend à son sommet une coloration vert clair).

Il est encore possible d'intervenir plus tardivement (stades C-D) en ayant recours aux oléoparathions, sauf certaines spécialités. Le stade D est atteint lorsque les boutons se séparent entr'eux, tout en restant enveloppés à leur base par les écailles du bourgeon, la pointe blanche de la corolle étant visible. Pour cette application un traitement mixte (avec fongicide) sera souhaitable.

CULTURES LEGUMIERES

SEPTORIOSE DU CELERI :

Les germes de la maladie peuvent se trouver sur les semences. Aussi afin de faciliter la lutte en cours de végétation, il est indispensable d'enrober les graines avec un fongicide. Le zinèbe et le thirame pourront être utilisés à la dose de 80 grammes de matière active pour 1 Kg de graines. L'immersion des semences pendant 30 minutes dans le formol du commerce à 2 %, suivie d'un lavage à l'eau courante et d'un séchage à l'air donne aussi satisfaction.

MOUCHE DE L'OIGNON :

Voir supplément n° 2 au Bulletin n° 65.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

H. SOULIE.

Imprimerie de la Station de Bourgogne-Franche-Comté
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

DEVELOPPEMENT DES ORGANES DE FRUCTIFICATION DES ARBRES FRUITIERS

Tableau n° 1 - STADES-REPERES DU POIRIER

bourgeon proprement dit

O A B C C3 → D

bouton de la fleur

D D3 E E2 → F

fleur

F F2 G → H

ovaire et fruit

H I J

P149

INRA

DEVELOPPEMENT DES ORGANES DE FRUCTIFICATION DES ARBRES FRUITIERS

Tableau n° 2 - STADES-REPERES DU POMMIER

bourgeon proprement dit

A B C C3 D

bouton de la fleur

D D E E2 F

type sans et avec feuilles développées

fleur

F F2 G H.

ovaire et fruit

H J